



## **Communiqué de presse**

Les documents de travail du Comité Social d'Administration Académique, qui se tiendra ce vendredi 17 mars, font apparaître que l'IA-DASEN de la Creuse serait autorisé à recruter 3 personnels contractuels (moyens provisoires), pour la rentrée 2023, au delà de ce que prévoit le budget alloué au département ...

**Nos organisations et associations ne peuvent se satisfaire de ces dispositions que nous jugeons largement insuffisantes. Une autorisation de recrutement de 3 personnels contractuels supplémentaires ne permettra ni de répondre aux besoins du département, ni à la demande de la communauté éducative !**

**Nous continuons d'exiger 30 postes, pérennes, sans condition, assortis d'une garantie que chacun d'eux soit pourvu par des personnels statutaires ainsi que la venue du Ministre pour qu'il prenne la mesure des besoins en Creuse !**

**Pour nos organisations, ces 30 postes doivent permettre :**

- la révision du projet de carte scolaire 2023,
- d'obtenir des postes de remplaçant.es pour garantir la présence d'un.e enseignant.e tous les jours dans toutes les classes de Creuse,
- d'obtenir des postes d'enseignant.es spécialisé.es pour les élèves à besoins spécifiques,
- d'améliorer le régime de décharge de direction des directrices et directeurs d'école et prioritairement pour les écoles à une classe.

**Nos organisations et associations appellent donc à poursuivre et à amplifier la mobilisation.**

Le SNUipp-FSU23, avec la CGT23, le SE-UNSA23, ainsi que la FCPE 23 et les DDEN 23, appellent à un :

**Rassemblement SAMEDI 18 MARS 2023  
10h devant la Préfecture**

Au delà de cet appel à manifester, nos organisations et associations continueront de faire valoir les besoins du département, d'œuvrer pour un meilleur Service Public d'Éducation en Creuse, notamment, en construisant un front le plus large possible agissant sur le long terme.

Pour cela, nos organisations et associations ont d'ores et déjà prévu de se réunir la semaine prochaine.

Guéret, le jeudi 16 mars 2023

Contacts :

SNUipp-FSU 23 : Luc MArquès 06 30 17 47 53

SE-UNSA 23 : Pierre Gautret 06 88 08 48 50

CGT 23 : Laurent Margueritat 07 86 85 19 62

FCPE 23 : Jérémie Bouillet 06 71 91 87 23

DDEN 23 : Christine Lagrange 06 87 53 68 26